

SOMMAIRE

Rapport moral

p.3

Rapport d'activités

I. L'animation du réseau fédéral

p.6

1. Qualifier les bénévoles et les professionnels du réseau
2. Assurer une veille économique et stratégique
3. Etre une ressource pour les Centres Sociaux
4. Promouvoir une participation ouverte et une coopération
5. Organiser une stratégie et des moyens de communication
6. Développer le partenariat aux différents niveaux de territoires

II. Les missions pour l'intégration

p.18

1. Activité 2009 en pratique et en chiffres
2. Arrêt de la mission
3. Réflexion sur l'évolution des politiques publiques d'intégration

III. Notre engagement dans le réseau fédéral

p.22

1. Au plan régional
2. Au plan national

IV. Les acteurs et les partenaires de notre réseau

p.24

1. Les membres actifs de la Fédération
2. Les partenaires de la Fédération
3. Les professionnels de la Fédération

Rapport financier

p.28

Compte d'exploitation 2009

Bilan 2009

Budget prévisionnel 2010

Rapport d'orientation

p.30



Rapport

1a10011

Rapport Moral

2009, année de fin de décennie, a été riche en événements qui ont mobilisé notre réseau fédéral des Centres sociaux.

Tout d'abord, au niveau national, il est à noter que la Convention d'Objectifs et de Gestion 2009-2012 a été finalisée entre la CNAF et l'Etat. La Fédération des Centres Sociaux & Socioculturels de France a mobilisé le réseau. Le résultat de cette action nationale a contribué à la préservation de la ligne de financement de l'animation globale des Centres sociaux. Celle-ci s'inscrit en effet dans l'objectif « faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne » de la mission « accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie » de la convention ETAT - CNAF.

Notre engagement pour l'intégration :

L'Etat français a durci sa politique à l'égard des conditions d'accueil des immigrés. La conséquence directe est, dans la continuité de la Réforme Générale des Politiques Publiques, une reprise en main des actions liées à l'accès aux droits des immigrés et à leur maintien sur le territoire. D'abord engagée sur un principe de partenariat, l'attribution de ces missions à notre Fédération s'effectuait depuis 2004 par appels d'offres.

Ces deux dernières années, la situation s'est détériorée. Les bilans rendus par les opérateurs n'avaient désormais plus d'incidence sur les cahiers des charges des appels d'offre. La fonction de Bilan Prescription Evaluation Linguistique (BPEL) que nous assurions depuis plusieurs années n'existe plus à compter de 2010. Les appels d'offre qui subsistent ne concernent plus que des prestations de formation. Désormais, des opérateurs retenus ne sont plus que de simples exécutants qui doivent nécessairement suivre les injonctions des services de l'Etat au risque même de nier les valeurs qui les animent. Notre Fédération a décidé, en totale concertation avec les salariés menant cette mission, de ne pas répondre aux nouveaux appels d'offre. Il nous a semblé impossible de rester cohérent avec les valeurs qui animent notre réseau et en particulier, celles de dignité et d'humanisme.

Cette décision a été lourde de conséquence et difficile à prendre. Une procédure de licenciement économique a été mise en œuvre et a concerné les 4 salariés dont les compétences étaient utilisées dans cette mission. Nous les avons aidés dans la recherche d'un nouvel emploi. Au delà de ces conséquences humaines, l'arrêt de cette mission a une incidence sur la structure fédérale : ses locaux, son matériel informatique, son temps de travail administratif.

Les Partenariats de notre Fédération :

Les objectifs d'une convention avec la Caisse Allocations Familiales de la Charente dont les ébauches ont été finalisées de longue date n'ont pas encore fait l'objet d'une contractualisation, à notre grand désarroi. Nous regrettons ces délais qui retardent les actions bénéfiques qui pourraient être menées avec l'ensemble des Centres sociaux du département et ce, au détriment du renforcement de la qualité des projets destinés aux usagers.

Heureusement, nous avons eu des raisons de nous satisfaire du travail partenarial mené avec le Conseil Général. Nous avons débuté, le 16 Octobre 2009, une phase opérationnelle de coopération pour mieux travailler ensemble en direction des familles, avec des travaux d'échanges entre les professionnels des Centres sociaux et ceux des Maisons des Solidarités. Une réflexion et une coopération autour du thème du Vieillessement sont également engagées.

La CPCA : Conférence Permanente des coordinations Associatives a lancé le 25 mars 2009 une action intitulée « Que serait la vie sans les associations ? ». Notre Fédération a œuvré à la réussite de cette journée en Charente et pour ses prolongements. Nous avons souhaité valoriser le fait associatif, et la reconnaissance des moyens nécessaires pour lui permettre d'assurer sa plus value sociétale. Notre Fédération est intervenue avec d'autres, lors de l'Assemblée Générale de la CPCA pour demander que cette action ait des suites.

Vie de Réseau :

Réflexion sur le renforcement du dialogue social, travail des Présidents sur la notion de délégation, travail des Trésoriers sur le mécanisme du bilan et l'évolution des ressources des Centres, etc. Impossible d'évoquer la vie de notre réseau en omettant les actions de formation des bénévoles et des professionnels qui ont été menées cette année. Le rapport d'activité détaillera ces actions et leurs conséquences.

XXième Anniversaire :

La célébration du XXième anniversaire de notre fédération a été basée sur l'idée selon laquelle une meilleure connaissance du passé et du contexte de création de la fédération nous permettrait de lancer de nouvelles bases de réflexion pour fonder notre futur. Cet événement devait également nous permettre de re-contextualiser la faible dimension de la structure fédérale et de communiquer sur nos moyens a minima qui sont constitués d'un mi-temps de délégué et d'un mi-temps d'assistante fédérale.

Si l'après-midi, plutôt réservée aux professionnels, a permis aux salariés des Centres de faire connaissance et d'échanger autour des valeurs et des objectifs du réseau, elle a constitué un moment riche même si le temps était contraint. La phase plus institutionnelle a été mitigée : le film et le discours devaient servir de base de discussion à un échange avec nos partenaires institutionnels. Certaines absences n'ont pas permis au débat de se dérouler comme prévu et ce temps a perdu de sa substance et de son intérêt. En cela je suis déçue du résultat puisque nos objectifs n'ont pu être atteints.

La soirée conviviale a rempli son rôle réunissant pour une fois les grands comme les petits. Les critiques, toujours promptes à être énoncées, sont utiles lorsqu'elles s'inscrivent dans un dialogue direct, et elles nous permettront de progresser ensemble. Je rappelle que plus nous serons nombreux à élaborer et à porter les projets fédéraux et meilleure sera la réflexion et l'action. C'est ainsi un appel direct que je lance au bénévole ou au professionnel que vous êtes pour vous inviter à rejoindre les instances fédérales : réseaux d'acteurs, Commissions, Conseil d'Administration, Bureau, ou encore délégation de représentation.



Rapport

d'activités

Le rapport d'activités

I. L'ANIMATION DU RESEAU FEDERAL

Rappelons les trois grandes orientations qui fondent actuellement notre projet fédéral :

- Affirmer la traduction politique de nos valeurs dans nos actions
- Echanger et coopérer dans une dynamique de réseau ouverte
- Investir les enjeux éducatifs et sociaux dans les territoires

Nous effectuerons donc une rétrospective de nos actions en 2009 (et début 2010) à partir des 6 objectifs stratégiques de notre projet départemental :

- Qualifier les bénévoles et les professionnels
- Assurer une veille économique et stratégique
- Etre une ressource pour les Centres sociaux
- Promouvoir une participation ouverte et une coopération
- Organiser une stratégie et des moyens de communication
- Développer le partenariat aux différents niveaux de territoires

Cette animation de réseau a pu mettre en œuvre, tout ou partie de ces objectifs grâce à l'organisation de nombreuses réunions statutaires et rencontres d'acteurs, que l'on peut répertorier dans le tableau ci-dessous :

Année 2009	Instances / rencontres	AG 2009 <> AG 2010
6	CA	5
12	Bureau	12
5	Directeurs	6
2	Présidents	1
2	Trésoriers	2
2	Référents famille	2
2	Coordonnateurs jeunesse	2
4	Groupe Bouge tes vacances	4
5	Groupe Base d'accueil	4
1	Responsables administratifs	0

1) QUALIFIER LES BENEVOLES ET LES PROFESSIONNELS DU RESEAU

La formation des professionnels

Lors de notre précédente Assemblée Générale il y a 1 an, nous avons engagé une réflexion sur les principes et les pratiques du Développement Social Local, avec l'intervention de Bernard DUMAS, ancien cadre CAF et co-auteur de « *Construire des actions collectives, développer des solidarités* ». Ce temps fort a donné lieu à l'organisation d'une démarche de formation avec 10 cadres du réseau, depuis janvier jusqu'à juin 2010.

Hors plans de formation des Centres, la formation des professionnels de notre réseau est principalement organisée par l'Union régionale dans le cadre du dispositif EDEC (Engagement Développement Emploi et Compétences) citons pour la Charente :

- Communication externe (3 j) : 12 participants de Cognac, Basseau et St Michel
- BPJEPS Loisirs tous publics (49 j) : 1 stagiaire de Barbezieux
- Responsables administratifs (1 j) : 11 participants de 10 Centres sociaux + FD

La formation à la fonction employeur

Les actions de l'EDEC s'adressent aussi aux bénévoles et dirigeants assurant la fonction employeur, citons l'organisation à Angoulême de 2 soirées sur le thème du dialogue social dans les Centres, aux quelles ont participé 4 directeurs et 12 administrateurs le 19 mars, et 5 directeurs et 14 administrateurs le 11 mai.

Par ailleurs 3 Centres de Charente participent actuellement à 2 chantiers régionaux sur des thèmes relatifs à l'exercice de la fonction employeur :

- Les conditions de création d'emploi : Mansle et Roumazières
- La gestion des âges et des carrières : Barbezieux

La formation des bénévoles

La fonction employeur a aussi été approfondie sous la forme de 2 soirées avec les Présidents du réseau consacrées à la question des délégations au sein de l'association, sur les relations partenariales, les ressources humaines, la vie associative (le 19 mars) puis à la formalisation de la délégation de responsabilité au directeur (le 11 mai).

Les Trésoriers ont pu aussi participer à 2 soirées de formation (les 16 juin et 14 décembre) pour s'approprier les mécanismes du bilan et observer l'évolution des principales ressources financières des Centres du réseau.

Enfin, le Délégué de la fédération a accompagné les dirigeants bénévoles du Centre de Chalais (6 soirées au 1^o semestre 2009) pour mobiliser et qualifier les administrateurs sur l'exercice du portage politique du projet associatif.

Ces 3 dernières actions ont bénéficié du soutien financier de l'Etat (CDVA) et de notre propre mutualisation fédérale (FOSFORA).

2) ASSURER UNE VEILLE ECONOMIQUE ET STRATEGIQUE

La veille économique

La mise en œuvre du volet économique de cet axe repose sur les travaux des Directeurs et des Trésoriers, préparés avec notre comptable fédéral. Les aléas dus à la santé de ce dernier n'ont pas permis de mener pleinement les objectifs de l'année. Toutefois, un outil pédagogique dynamique a été réalisé pour permettre aux Trésoriers de mieux comprendre et maîtriser l'évolution du bilan de leur Centre. Par contre, la collecte des données et l'exploitation graphique sur l'évolution des financements (au fil des années et entre les Centres) n'a pu être réalisée de manière assez complète pour permettre une analyse significative.

La solidarité économique du réseau

Nos Centres sociaux sont engagés dans une solidarité économique de réseau qui nous donne des moyens pour promouvoir et tenter de préserver l'avenir du modèle Centre Social à tous les niveaux. Au cours d'une soirée, les Trésoriers ont pu approfondir les mécanismes de cet engagement commun constitué en 2009 de :

- Une cotisation nationale (8.767 €)
- Une contribution nationale au fonds mutualisé pour développement des réseaux (3.554 €)
- Une mutualisation nationale pour la formation des bénévoles (3.960 €)
- Une cotisation départementale (26.039 €)

Tandis que le taux de la cotisation départementale reste fixe depuis de très nombreuses années, le CA du 20 novembre a approuvé, parallèlement aux autres fédérations de la région, le principe d'une cotisation régionale (1.650 € à partir de 2010)

La veille stratégique

Le CA fédéral du 3 juin a consacré une soirée de réflexion autour de la question "*Quels territoires d'intervention pour les Centres sociaux*" qui se prolonge aujourd'hui par le thème du débat dînatoire de notre AG. Chacun de nos Centres a connu, ou connaît actuellement, des réalités ou des perspectives, des espoirs ou des craintes, sur l'évolution de son territoire d'action. Intercommunalité rurale comme quartier urbain, il peut s'agir de changements voulus par nous ou qui s'imposent à nous. Dans un tel contexte nos Centres se trouvent au cœur de tensions qui peuvent représenter à la fois des risques et des opportunités, que nous avons tenté d'identifier à l'issue du débat :

- Les inégalités entre communes, riches et pauvres, celles qui ont la volonté d'attirer les habitants et les autres, sont un défi à la cohésion territoriale.
- Le concept d'animation globale peut se voir fragilisé par des politiques de dispositifs publics ou institutionnels.
- La mutualisation peut dériver vers une logique de prestation de service, il semble donc préférable de parler de coopération, l'entrée uniquement gestionnaire n'a que peu d'intérêt.
- La participation des habitants peut être plus difficile lorsque le territoire s'étend, la proximité est à préserver, l'expression des besoins et des initiatives ne doit pas céder au risque de la seule gestion de services.

- La modification du périmètre du territoire doit être choisie avec les habitants, et pas seulement être guidée par la taille des territoires et les frontières administratives.
- Des stratégies sont nécessaires pour anticiper toute mutualisation forcée, les Centres doivent devancer les changements en échafaudant des hypothèses puisque leur projet peut s'en trouver modifié.

Que serait la vie sans les associations ?

Le contexte général a aussi conduit notre réseau départemental à se mobiliser sur l'avenir de la vie associative plus généralement. Quelques Centres s'étant impliqués dans le mouvement social du 19 mars, le CA fédéral du même jour a décidé d'engager notre réseau dans le mouvement régional du 25 mars initié par la CPCA autour du slogan « *Que serait la vie sans les associations ?* ». Notre fédération a pris l'initiative de relayer l'invitation à d'autres réseaux charentais, ce qui a conduit à une conférence de presse le 25 mars à Angoulême. De nombreux réseaux charentais se sont retrouvés à la Maison des Peuples et de la Paix (Epiceries sociales, Mouvement sportif, FCOL, UDMJC, UDAF, Associations d'insertion, etc.) pour affirmer la nécessité d'une meilleure reconnaissance du fait associatif.

Tout en revendiquant auprès des partenaires publics, les moyens nécessaires à leurs projets, les Centres prennent appui sur la dynamique de réseau fédéral pour répondre aussi par la mutualisation aux exigences d'une gestion responsable. Citons par exemple l'organisation d'une base d'été sur le littoral atlantique, commune à 7 Centres sociaux, ou encore l'expérience de mutualisation de la fonction comptable entre les Centres de Ruffec et de Basseau.

3) ETRE UNE RESSOURCE POUR LES CENTRES SOCIAUX

Le vieillissement

Notre démographie départementale est vieillissante et nos Centres en font le constat objectif dans les diagnostics de territoires qui précèdent leurs renouvellements de projet social. Le 1^o Conseil d'administration de l'année 2009 a donc été consacré à une réflexion autour de la place des personnes âgées dans le lien social sur nos territoires. De l'échange animé par le Chargé de mission de la Fédération Nationale se dégageaient deux visions autour de la question du vieillissement :

- Une vision passive qui conduirait à traiter ou à réfléchir au vieillissement sous les seuls aspects de la dépendance, du coût de la santé ou de la retraite
- Une vision active, qui considère la personne âgée dans son ensemble et comme une ressource pour son environnement social et territorial (75% des seniors ne sont pas dépendants).

Nous avons ensuite réalisé une première approche diagnostic des observations et des engagements des Centres du réseau sur cette réalité, dont ressortent quelques points :

- Dans les activités ouvertes à toutes les générations (pratiques amateurs artistiques ou sportives, soirées culturelles et festives, sorties loisirs et découverte) on rencontre en moyenne 20% de plus de 60 ans (jusqu'à 70% dans les EPN).
- Dans les activités organisées spécifiquement ou prioritairement pour les seniors (transports, ateliers mémoire ou gym d'entretien, transmission de savoirs...) on rencontre de 60 à 90 % de plus de 60 ans.
- Les principales problématiques identifiées sont l'isolement, la paupérisation, la dépendance et le rapport à l'espace (habitat inadapté, mobilité spatiale) mais il faut aussi considérer un potentiel de ressources pour toutes les générations de leurs territoires.
- Les enjeux repérés :
 - Le développement des liens sociaux et inter générationnels dans la proximité
 - L'offre diversifiée d'actions de soutien au bien être psychologique
 - Le maintien des savoirs et la valorisation des compétences
 - L'engagement dans les espaces de coordination territoriale et le partenariat
 - L'articulation entre interventions individuelles et collectives

Tous les Centres Sociaux intègrent actuellement la question des seniors dans leur projet social agréé mais pas toujours de manière spécifique. Compte tenu de l'évolution démographique de leurs diagnostics territoriaux la plupart des Centres mettent en perspective un développement spécifique dans leur prochain projet social. Toutefois, les financements ponctuels par projets permettront difficilement un engagement stable, la question des moyens structurels se pose donc.

Le dialogue social dans les Centres

La fonction employeur représente aujourd'hui une responsabilité importante pour les dirigeants de nos associations. Organisé par la Loi ou inspiré des valeurs que nous partageons, un dialogue social de qualité permet aux employeurs bénévoles et aux salariés de mieux vivre leurs responsabilités respectives, et d'éviter parfois des conflits aux conséquences humaines et financières difficiles.

Les deux soirées organisées avec l'aide de l'Union régionale ont dans un premier temps mis en évidence la diversité de nos niveaux d'information, de nos obligations respectives, mais aussi de nos pratiques, autour du dialogue social. Nous avons donc travaillé sur les 3 niveaux de règle :

- Les règles du jeu (code du travail, convention collective, délibérations du CA, etc.) qui fixent le cadre dans lequel l'action se déroule
- Les règles du joueur : liées aux enjeux, aux contraintes et aux motivations de chaque acteur, qui supposent des espaces d'expression interne
- Les règles des joueurs : que les acteurs se donnent pour bien fonctionner ensemble au service des objectifs communs, qui organisent les rapports quotidiens et permettent la mise en œuvre des décisions.

Après une clarification de la notion de dialogue social, nous avons aussi travaillé avec Jean-Luc Grosbois (Chef de projet EDEC) sur les instances de représentation du personnel : les obligations de l'employeur, les différentes instances et les seuils de l'effectif salarié, l'électorat

et l'éligibilité, le calcul de l'effectif salarié, les attributions et rôles des représentants du personnel, les réunions et les moyens.

Les ressources du réseau et de la branche restent disponibles pour les Centres qui, par obligation légale ou conventionnelle, ou par volonté éthique, souhaitent évoluer sur cette question.

L'accompagnement des Centres

Le principal accompagnement sur site en 2009 a été celui du Centre du Pays de Chalais. Cette mission, liée à une fragilisation du portage politique interne, a donné lieu à différents temps d'organisation apprenante, aux quels ont contribué des bénévoles du réseau (St Michel et Ruffec). Ses principaux enjeux ont porté sur :

- L'autonomie du portage du projet associatif devant la nécessité d'une clarification entre mandat associatif et mandat d'élu local au sein même du Bureau du Centre.
- L'accompagnement d'une nouvelle dynamique d'engagement dans les instances associatives à partir d'un travail concret sur les enjeux et les pratiques, autour de la participation des habitants.
- La réponse aux risques de confiscation des activités enfance jeunesse du Centre par la mise en place d'une DSP (Délégation de Service Public) positionnant le Centre, non plus comme partenaire mais comme sous traitant de la Collectivité. La fédération a mobilisé un cabinet juridique sur ce dossier.

Tous les Centres sociaux passent par des phases de fragilité et de stabilité. Pour se préserver de situations locales difficiles il est important de ne pas s'isoler du réseau. L'implication des dirigeants dans les espaces fédéraux, à commencer par les élus associatifs, est une nécessité pour agir sur une dynamique de progression et de prévention, et non sur une logique assistantielle de réparation.

4) PROMOUVOIR UNE PARTICIPATION OUVERTE ET UNE COOPERATION

Les réseaux d'acteurs

L'animation du réseau fédéral à partir de la rencontre, l'échange et la coopération, entre les acteurs concernés constitue un moteur de notre fédéralisme. Réseau des Présidents, réseau des Trésoriers, réseau des Directeurs, des Coordonnateurs Enfance Jeunesse, des Référents famille, sont autant de leviers pour la réflexion, la formation et l'initiative fédérale.

Les Responsables administratives

La journée des Responsables administratives qui a réuni 11 participants le 17 mars au CSC de Basseau, a bénéficié de retours très positifs et dégagé deux perspectives de travail : l'évolution des parcours professionnels d'une part, mutualisations, échanges, amélioration et création d'outils et procédures, d'autre part.

Les Référents famille

Le réseau des Référents famille est à l'origine de la journée départementale du 16 octobre avec les services d'action sociale du Conseil Général. A la suite de ce temps fort, ces professionnelles ont souligné leurs attentes de concrétisation sur le terrain, notamment par :

- La mise en œuvre d'une coopération dans la proximité des territoires, avec une réelle implication des acteurs concernés, afin de construire ensemble les conditions d'une coopération soutenue et durable.
- Un cadre commun et des modalités d'échanges autour des réalités sociales et professionnelles, un travail collectif d'analyse de situations, facilitateur de coopérations bilatérales sur des problématiques plus personnalisées.

Les Coordonnateurs Enfance Jeunesse

La saison 2009 de notre opération Bouge tes Vacances a réuni 5 Centres sociaux (Roumazières, Confolens, Mouthiers, Ruffec, Mansle) qui ont réalisé ensemble 8 séjours sur les 12 proposés au départ. Effectif global stable ; 75 enfants accueillis comme l'année précédente mais avec 1 séjour de moins, toutefois 4 camps ont été annulés. Les modalités des aides de la CAF et du CG n'ont pas encouragé le développement des inscriptions mais nous avons aussi à progresser sur notre communication et sur la complémentarité de nos propositions (âges et thèmes).

La Base d'accueil sur l'île d'Oléron, imaginée et mise en place par les Coordonnateurs Enfance Jeunesse. Pour la deuxième année, ce dispositif original, imaginé par le réseau des Coordonnateurs Jeunesse avait pour objectifs de proposer une base d'accueil sur le littoral, offrant qualité et sécurité, accessible à tous pour un moindre coût, et favorisant la rencontre des diverses origines sociale et territoriale.

Robert Salaun, professionnel disponible et qualifié consolidait l'accompagnement des groupes afin de répondre aux normes réglementaires, mais aussi afin d'assurer une coordination et de proposer un éconamat commun. La mutualisation des moyens matériels et les subventions des différents partenaires ont permis d'établir un prix raisonnable pour les familles et donc de pouvoir faciliter cet accès à des vacances à la mer.

Bilan quantitatif satisfaisant : 3 semaines d'ouverture, 485 journées avec 97 jeunes en 9 groupes venant de 7 CSC : Basseau, Confolens, Gde Garenne, Ma Campagne, CAJ Grand Font, St Michel, Les Alliers.

Bilan qualitatif très positif, quelques réactions : « chez nous ça cartonne » (Confolens) « c'est positif pour les enfants et les animateurs » (Gde Garenne) « bonne situation géographique et bonne mutualisation des moyens » (St Michel) « bons retours des enfants, certains ont même fait deux séjours » (Basseau).

Des améliorations peuvent toutefois être apportées, sur la cohérence pédagogique dans la cohabitation des différents groupes autonomes, l'organisation de la mutualisation de certaines activités, ou encore la nécessité d'un minibus supplémentaire sur place.

Une ouverture à tous les Centres agréés de Charente

Pour concrétiser sa volonté d'ouverture, notre réseau fédéral échange ou coopère avec des Centres sociaux non adhérents et d'autres associations de Charente. Citons :

- Bouge tes vacances : CSC Effervecentre sur Charente Boëme Charraud
- Formation professionnelle : CSC ASERC de Cognac (portée par l'URECSO)
- Base d'accueil à Oléron : CSC CAJ Grand Font, CSCMJC Ma Campagne
- Accompagnement à la scolarité : CSC Soyaux, CSC Rives de Charente
- Epiceries sociales et solidaires

Compte tenu de la coopération régulière entre notre Fédération et le Centre Social Intercommunal Charente Boëme Charraud depuis sa création, nous avons invité les dirigeants de l'association à réfléchir au principe de l'adhésion fédérale. Cette proposition avait donné lieu à un accord de coopération expérimentale sur l'année 2009 permettant d'aboutir à une décision. Nous devons constater que le Centre social n'a pas mis en œuvre cette démarche adoptée d'un commun accord, mais ne nous en n'a pas fait connaître les raisons à ce jour.

5) ORGANISER UNE STRATEGIE ET DES MOYENS DE COMMUNICATION

Les rencontres départementales

Les 40 rencontres qui ont réuni en format départemental différents types d'acteurs en 2009 (voir tableau récapitulatif en introduction du rapport) constituent des espaces politiques et techniques non seulement d'information, mais aussi de partage de sens et de portage d'actions qui font vivre le réseau au quotidien.

Signalons que depuis octobre 2009 nous ne pouvons plus organiser nos soirées au Centre de Basseau (proche du siège de la fédération) suite à plusieurs actes de vandalisme commis sur les véhicules de nos participants. Notre présence sur ce quartier enclavé occasionnait sa fréquentation par des habitants de toute la Charente, et parfois même de la région. Afin de rappeler la nécessité du maintien de l'ordre public, et refusant d'abandonner définitivement nos rencontres sur le quartier, nous avons interpellé les autorités locales (Mairie, Conseil Général, Préfecture, Police) pour les rencontrer et leur faire des propositions concrètes. La ville d'Angoulême nous a adressé une réponse par courrier postal. Monsieur le Président et Madame la Vice-présidente du Conseil Général nous ont reçus.

L'accompagnement des Centres

Une des spécificités de notre fédéralisme est l'absence de tout lien hiérarchique avec les Centres. Les acteurs fédéraux et le Délégué interviennent donc à la demande des dirigeants des Centres. La dynamique de notre réseau fédéral reposant sur la confiance et les exigences réciproques de transparence et d'information, en référence à notre charte fédérale.

L'accompagnement local des administrateurs fédéraux ajoute, à l'objectif de renforcement de notre communication interne, l'intérêt de fortifier l'exercice de ce mandat et d'optimiser la coopération Centre - Fédération. Ces contacts individualisés précèdent en principe chaque CA local, le Délégué se déplace ou communique par courriel ou téléphone avec l'administrateur. Celui-ci peut alors informer son Centre de la vie du réseau. Cela fonctionne assez régulièrement avec 50% des Centres du réseau.

L'accompagnement du réseau se concrétise aussi de façon formelle à travers la participation de membres du Bureau ou du Délégué, aux CA et plus systématiquement aux AG des Centres. Celles de 2009 ont connu les représentations fédérales suivantes : CSC Roumazières 20 mars : Alain Dionneau, CSCMJC Saint Michel 7 avril : Isabelle Godillon, CSC Ruffec 15 avril : Isabelle Godillon, CSC Chemin du hérisson 16 avril : Albert Saint-Louis, CSC Les Alliers 16 avril : Alain Dionneau, CSC CAJ Grand Font 16 avril : Isabelle Godillon, CSC Confolens 18 mai : Isabelle Godillon, CSC Chalais 19 mai : Albert Saint-Louis et Michel Vaudon, CSC Basseau 04 juin : Isabelle Godillon, CSC Mansle 11 juin : Alain Dionneau, CSCMJC Gde Garenne 12 juin : Alain Dionneau, CSC Barbezieux (les 20 ans) : Isabelle Godillon, CSC Charente Boëme Charraud 9 octobre : Isabelle Godillon.

La Lettre du réseau et Internet

Notre "newsletter fédérale" a connu 4 éditions au cours de l'année 2009, aux quelles il faut ajouter 3 éditions "spéciales 20 ans". Cette lettre numérique est diffusée chaque fois auprès d'environ 180 acteurs et partenaires de notre réseau. Son contenu rédactionnel a connu quelques aménagements et la liste des destinataires a été actualisée. Le début de l'année 2010 a révélé la difficulté de maintenir une fréquence régulière, et un objectif de parution plus resserré s'avère exigeant au regard du temps de notre Assistante fédérale, mais aussi pour les rédacteurs sollicités dans le réseau.

La cyber base du CSC Basseau a accueilli en octobre 2009 un stage régional animé par la FCSF pour le développement d'une communication numérique en réseau dans le cadre d'une arborescence fédérale reliant tous les niveaux, local, départemental, régionale et national. Quatre charentais y ont participé, dont notre assistante fédérale, Angélique Thiers, qui sollicite aujourd'hui des acteurs volontaires du réseau pour commencer la réalisation d'un site départemental.

Le temps de nos 20 ans !

Plus de 200 personnes ont participé à tout ou partie de la journée du 13 novembre, consacrée à la célébration des 20 ans de la Fédération de Centres Sociaux de Charente, au Logis de Lunesse à Angoulême.

L'après midi a bien mobilisé les Centres, la projection du film "*La frairie*" qui a été très apprécié n'a pu être pas laissé assez de place au "*Forum des pépites du réseau*" constitué de 10 expositions et 6 vidéos, qui a donné lieu à de bons échanges entre professionnels.

Les discours, l'évocation historique, et le film "*20 ans déjà !*" réalisé par Gaétan Ménard, ont été globalement appréciés aussi. Par contre le débat n'a pas atteint ses objectifs, trop tourné sur la fédération et son histoire, et pas assez sur le réseau des Centres, il n'a pas été participatif. Les enjeux d'aujourd'hui n'y ont pas été suffisamment évoqués, du fait de l'absence de partenaires et notamment celle de la CAF qui a suscité la déception de tous les

dirigeants des Centres sociaux présents. Nous regrettons aussi que les fédérations d'éducation populaire et la presse n'aient pas répondu à notre invitation.

Très bonne ambiance pour le dîner musical (120 personnes) repas et musique très appréciés "La Cie Radio Bazar" plébiscitée ! La soirée a permis de nombreuses rencontres entre bénévoles qui ne se connaissaient pas ou qui s'étaient perdus de vue !

Enfin notre nouvelle plaquette fédérale éditée pour l'occasion, a été perçue comme un outil de communication réussi sur le plan esthétique et valorisant pour le réseau et ses acteurs. Son jeu de fiches en fait un objet évolutif, auquel il a déjà été proposé d'ajouter les actions des Centres et un trombinoscope !

6) DEVELOPPER LE PARTENARIAT AUX DIFFERENTS NIVEAUX DE TERRITOIRES

Conseil général

Le Conseil Général de la Charente est aujourd'hui un partenaire départemental privilégié de notre fédération. Outre son soutien financier annuel (20.000 €) nous avons pu engager des perspectives de développement des coopérations de nos Centres avec les Maisons Départementales des Solidarités et les Coordinations gérontologiques territoriales.

Plusieurs réunions de préparation avec Bruno Rémond et Marie-Christine Boyer, responsables de ces services nous ont permis d'aboutir à la Journée départementale du 16 octobre. L'objectif de cette journée était de permettre aux différents professionnels des Centres Sociaux et du Conseil Général de croiser leurs visions, mieux connaître leurs cadres d'intervention respectifs et échanger sur les spécificités de leurs missions. L'enjeu commun était de mieux travailler ensemble au développement social des personnes et des territoires, et particulièrement aux complémentarités à développer au service des familles et au service des seniors en Charente.

La matinée, avec la participation des Référénts famille des Centres Sociaux, avait pour thématique « *Comment mieux travailler ensemble au service des familles ?* ».

- L'action individuelle et collective, passerelles entre professionnels.
- La participation des habitants et lien social.
- Entre prévention et prévenance, articulation et complémentarité.

L'après-midi, avec la participation des Animateurs des coordinations gérontologiques, avait pour thématique « *Comment mieux travailler ensemble au service des seniors* ».

- Problématiques spécifiques des seniors, évolution des besoins
- Des seniors ressources dans les pratiques intergénérationnelles
- Activités de lien social et prévention du vieillissement.

La participation à cette journée, ouverte à tous les Centres sociaux agréés de Charente, a été positive. Nous avons noté 49 personnes présentes le matin dont 14 Directeurs (ou dirigeants) et 13 Référénts famille, 9 Responsables MDS, 9 Référénts Insertion, ainsi que 30 participants

l'après midi dont 11 Directeurs, 9 Responsables MDS et 6 Animateurs de Coordination gérontologique.

Les personnes présentes lors de cette journée ont ressenti que face à un contexte mouvant le Conseil Général et les Centres Sociaux ont la volonté de travailler ensemble, et qu'il faut pour cela renforcer les conditions de rapprochement opérationnel. Quelques observations tirées du bilan effectué début 2010 :

- Le service départemental de Coordination gérontologique a depuis pris la décision d'inviter les Centres sociaux aux réunions des Comités locaux.
- Cette ouverture peut aussi aider les Centres à réfléchir sur leur projet social territorial, et à le faire évoluer.
- Le service gérontologique porte un projet de Forum sur le Ruffécois, or ce territoire pourrait être retenu dans notre expérimentation régionale avec la CRAMCO en Charente.
- Suite à cette journée, s'est tenue une réunion des responsables de MDS sur le thème "Centres sociaux et précarité" avec le témoignage du Directeur du CSC de Mouthiers.
- Dans le Schéma départemental de l'enfance, à la déclinaison duquel notre fédération participe, est soulignée la nécessité de mettre en place une gouvernance en prévention, avec un partenariat plus resserré entre MDS et Centres sociaux.
- Un constat partagé: nous avons les mêmes finalités mais pas les mêmes pratiques, chacun a ses procédures et ses outils. Mais les valeurs de la prévention se trouvent interrogées : responsabilisation des parents ou contrôle social.

Nous avons un partenariat fructueux à consolider dans les territoires, cette journée en a été le lancement, mais cela nécessite la définition d'un cadre de coopération opérationnel. La préparation de son élaboration concertée est engagée.

Caisse d'Allocations Familiales

Après une avancée significative en 2008, aboutissant au financement annuel (12.000 €) de notre fonction fédérale d'accompagnement des Centres du réseau, le dialogue avec la CAF ne s'est pas développé autant que nous l'espérons en 2009.

En septembre le Bureau fédéral a sollicité une rencontre et transmis différentes interrogations portant sur : la nécessité de formaliser nos engagements bilatéraux, la démarche multi partenariale autour des renouvellements d'agrément, les nouvelles règles relatives à la durée des accueils ALSH, la communication sur l'aide aux vacances, la mise en œuvre de l'animation des Référents famille de Charente confiée à notre fédération.

Nous espérons vivement que les prises de fonction de Monsieur Philippe Arnould, nouveau Directeur et de Madame Delphine Martin-Barjonnet, nouvelle responsable de l'Action sociale, permettront de développer le partenariat privilégié de notre fédération avec la CAF de Charente, et l'indispensable dialogue, autour de ces questions entre autres.

Lors de son intervention à l'Assemblée Générale des Centres Sociaux de France, le 16 mai à Nevers, Monsieur Jean-Louis Deroussen, Président de la CNAF, insistait sur deux axes de coopération avec notre réseau ;

- Faciliter l'insertion sociale des familles et de leurs membres dans leur environnement, et favoriser le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale
- Améliorer l'économie générale du secteur de l'animation de la vie sociale

« Comme vous pouvez le constater, ajoutait-il, ceci constitue un beau programme de travail pour la CNAF et le réseau des CAF, mais aussi pour les Centres sociaux avec leurs Fédérations locales et la Fédération nationale, c'est un défi en quelque sorte, mais vous aurez à cœur de le relever ».

II. LES MISSIONS POUR L'INTEGRATION

Introduction

En 2009, la mission Intégration cherchait à se recentrer sur son savoir-faire principal : l'accès aux savoirs de base et aux compétences linguistiques nécessaires à l'insertion des étrangers en France. Malheureusement, l'activité a souffert des changements institutionnels annoncés et mis en œuvre depuis 2008. Cela a eu comme première conséquence un retard de l'engagement d'une partie de l'activité reposant entièrement sur les fonds dédiés à l'intégration des étrangers qui n'ont été attribués qu'au mois d'août. Puis en fin d'année, la mise en place d'un nouveau dispositif de formation linguistique ne prenant plus du tout en compte le travail de coordination, de communication, d'évaluation et de suivi que nous réalisions, n'a pas laissé d'autre choix au conseil d'administration que de licencier les quatre salariés travaillant à cette mission. 2009 marquera la dixième et dernière année de l'engagement de notre Fédération sur cette mission en 2000.

ACTIVITE 2009 EN PRATIQUE ET EN CHIFFRES

Dans le cadre de l'accueil des signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration

- Activités d'évaluations sur les Plates-formes d'accueil CAI

Comme ces dernières années la fédération a été présente sur les plateformes d'accueil régionales. C'est durant ces plates-formes que les étrangers primo-arrivants signent leur Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI). Le rôle de la Fédération était d'évaluer le niveau des personnes n'ayant pas réussi les tests de français proposés par les auditeurs de l'Office Français pour l'Immigration et l'Intégration (OFII).

A la suite de ce test, l'évaluateur pouvait soit estimer que la personne était au-dessus du niveau requis dans les 4 compétences de communication en français et proposait une dispense de formation linguistique, soit estimer que la personne n'avait pas le niveau requis et prescrivait le nombre d'heures de formation nécessaire à la préparation et la passation du Diplôme Initial de Langue Française (DILF).

La Fédération a participé à 137 plates-formes d'accueil à Poitiers, soit environ 3 par semaine, qui ont permis de rencontrer 326 personnes.

- Organisation et passation des épreuves du DILF

Dans le cadre du dispositif de formation linguistique proposé par l'OFII aux étrangers signataires du CAI, l'objectif est la passation du DILF. La Fédération de Charente était jusqu'à fin 2009 le prestataire chargé d'organiser ces sessions sur tout le territoire régional.

La majeure partie des personnes inscrites à ce diplôme nous étaient envoyées par les organismes de formation chargés de la formation linguistique, mais près de 20% d'entre eux s'inscrivaient en candidat libre par l'intermédiaire d'une association (Asso la Clé à Soyaux),

d'une institution (Maison d'arrêt d'Angoulême), ou à la demande de leur Préfecture lors d'un renouvellement de titre de séjour.

272 personnes ont passé le DILF sur la région dont 52 en candidat libre, 11 n'ont pas été admises, soit un taux de réussite de 96%.

La coordination du dispositif hors-CAI

En place depuis avril 2007, le dispositif mis en œuvre par la direction régionale de l'Acisé jusqu'en juin 2009, et repris pour le second semestre par l'OFII, a bénéficié de trois années de stabilité organisationnelle. Cela a permis d'optimiser au maximum les ressources mises à disposition par l'Etat pour l'apprentissage du français en Poitou-Charentes en utilisant la quasi totalité des heures allouées à la région (environ 95%). Comme les années précédentes, la Fédération avait en charge :

- l'évaluation des personnes orientées par les services sociaux et associations, l'élaboration d'un diagnostic via la prescription d'heures de formation et l'orientation vers un organisme de formation mandaté pour la formation linguistique dans le cadre du même dispositif ;
- le suivi des parcours des stagiaires (modules d'évaluation finaux)
- la coordination technique et la communication autour du dispositif ;

Ce sont plus de 350 personnes qui ont été rencontrées, 212 personnes ont participé aux cours de français (69 à Angoulême, 51 à La Rochelle, 28 à Niort, 69 à Poitiers) 15 actions de formation ont été mises en place.

Accès à la formation et insertion professionnelle pour les étrangers

Suite à un premier travail d'analyse réalisé en 2008, cette action devait prendre cette année une plus grande envergure en facilitant les liens entre professionnels de l'insertion et organismes de formation chargés de la formation linguistique. Suite à la réorganisation des services et missions de l'Etat, nous n'avons pu avoir la confirmation d'attribution de notre subvention qu'en Août, ce qui n'a permis de réaliser qu'une partie du travail que nous nous étions fixé. D'autre part, l'action reposant essentiellement sur notre activité dans le cadre de la formation linguistique, la perte de celle-ci rendra difficile la continuation d'un travail d'analyse et d'accompagnement des personnes d'origine étrangère vers la formation et l'insertion professionnelle.

Notre travail a donc essentiellement consisté à réunir un maximum d'informations sur l'offre générale de formation linguistique afin de proposer un regard critique et des pistes de solutions à mettre en œuvre pour faciliter l'accès aux formations linguistiques et les rendre plus efficaces en mettant en place des passerelles plus aisées avec la formation professionnelle.

Un document de synthèse a donc été réalisé et sera proposé à la Préfecture de Charente.

ARRET DE LA MISSION

Courant novembre, l'OFII a lancé un nouvel appel d'offre détaillant l'organisation de son nouveau dispositif qui prendra en charge dès 2010 tous les publics. L'office informait alors par la même occasion que les prestations d'évaluation, de coordination technique et de communication ne feront plus désormais l'objet d'appels d'offres mais seront *diluées* entre les services de l'Etat et les organismes de formation titulaires des nouveaux marchés. Seules l'organisation et la passation des diplômes feront l'objet d'un appel d'offre régional à la fin du premier trimestre 2010.

En conséquence de ces changements importants, tant dans la forme du dispositif que dans ses objectifs, le conseil d'administration a acté le fait que notre activité n'était plus reconnue et ne donnerait plus lieu à un financement par le biais de marchés publics. C'est après avoir étudié toutes les éventuelles pistes de continuation d'activité que la Fédération a dû amorcer une procédure de licenciement économique de quatre de ses salariés à la mi-décembre.

REFLEXION SUR L'EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES D'INTEGRATION

L'année 2009 aura été grandement marquée par les doutes et les frustrations qui ont précédé la présentation en fin d'année du nouveau dispositif d'apprentissage du français. La mise en pratique de ce dernier début 2010 ne donne plus aucune place au rôle d'intermédiaire que portait notre mission et marque donc la fin d'une expérience de dix années qui auront été rythmées par les changements stratégiques et organisationnels de l'Etat en matière d'Immigration et d'Intégration.

Si l'on revient sur les dix années d'implication de notre Fédération Charentaise dans les différents dispositifs d'accès aux savoirs de bases, on ne peut que déplorer un mouvement institutionnel qui reflète les évolutions qu'ont connu les politiques d'accueil et d'intégration, mais illustre une certaine évolution du partenariat entre l'Etat et les acteurs associatifs locaux. On peut résumer ce mouvement par trois grandes évolutions :

Du local au centralisé

En l'espace de quelques années, le travail d'accueil et d'orientation développé par les associations locales s'est vu repris en charge directement par l'État. S'il en résulte une plus grande clarté au niveau national (même organisation partout en France, même système d'évaluation et de suivi) facilitant du même coup la communication autour de l'accueil des étrangers *légalement installés* en France, cela a eu un impact sérieux sur l'accès à l'apprentissage des savoirs de base au niveau local, (dispositifs désincarnés, méconnaissance des interlocuteurs, éloignement des lieux de formation, manque de souplesse et d'adaptabilité au territoire...).

D'un principe de partenariat à une logique de prestation

Au départ notre mission de coordination et de prescription linguistique, l'organisation de la plate-forme d'orientation, était discutée et proposée en partenariat avec les organismes de formation prestataires, la Fédération et les services de l'Etat. Puis au fur et à mesure des cahiers des charges, les missions liées à l'expertise pédagogique et territoriale des organismes

chargés de l'évaluation se sont effacées pour laisser la place à des prestations ne faisant plus appel qu'à des savoir-faire spécifiques et non stratégiques. Cette évolution réduisant du même coup l'influence du secteur associatif sur les politiques d'accueil et d'intégration et leur mise en œuvre.

Il pourra d'ailleurs aussi en résulter une perte de connaissances pratiques, un manque de lien avec le public, qui pourrait accroître la difficulté pour l'institution publique de trouver une adéquation entre ses exigences budgétaires et politiques et les demandes spécifiques des territoires et des usagers.

De plus, si les procédures par appel d'offre avaient pour objectif – somme toute assez légitime – de renforcer l'égalité d'accès aux marchés publics, elles ont aussi eu comme conséquence d'augmenter la concurrence et de diminuer les prix des prestations, réduisant ainsi fort logiquement la qualité de l'activité. On peut donc légitimement se poser la question de l'efficacité d'une libéralisation accrue des modes d'interventions publiques...

De l'animation de réseau à la mise en œuvre de dispositifs

Si dans un même souci de clarté et de cohérence, les institutions publiques ont cherché à simplifier l'offre de formation proposée, la mise en œuvre de ces dispositifs a aussi eu pour conséquence – notamment par le biais de la mise en concurrence – la réduction des échanges entre les différents acteurs d'un même territoire (qu'ils soient associatifs, politiques ou institutionnels). Ainsi, la capacité de production collective et concertée – certes toujours difficile à faire émerger d'un travail coopératif – s'est fortement réduite elle aussi au profit d'interventions particulières isolées les unes des autres.

III. NOTRE ENGAGEMENT DANS LE RESEAU FEDERAL

1) AU PLAN REGIONAL

L'année 2009 aura été pour notre Union régionale celle de l'engagement dans de nouveaux partenariats régionaux structurants, permettant d'assurer une réelle fonction de coordination stratégique au service des Centres et des Fédérations du réseau régional. Cela se concrétise par une convention de financement avec le Conseil régional Poitou-Charentes et avec la Fédération des CAF du Centre Ouest Atlantique. Les 4 Fédérations de l'Union régionale ont parallèlement décidé fin 2009 de l'engagement d'une part d'autofinancement de l'URECSO par le réseau régional à partir de l'année 2010.

Nous avons pu percevoir en parcourant notre rapport d'activité comment la dynamique régionale confortait de plus en plus l'animation de notre réseau départemental, au travers de missions désormais bien identifiées ou de chantiers régionaux plus récents. Rappelons-les :

- La coordination de la formation des bénévoles, pour laquelle la gestion de notre fonds FOSFORA sera intégralement régionalisée en 2010
- L'Engagement du Développement de l'Emploi et des Compétences pour tous les professionnels de la branche.
- La lutte contre toutes les discriminations
- L'accompagnement des Gens du voyage

Certains chantiers plus récents peinent à engager leur phase exploratoire (l'Action culturelle, la Parentalité) tandis que d'autres rencontrent une réelle mobilisation régionale porteuse d'initiatives. Citons :

- La place des séniors dans le lien social, en partenariat avec la CRAMCO
- La lutte contre l'illettrisme, avec un Collectif régional de 20 Centres et Associations
- La Communication, avec une déclinaison numérique dans l'arborescence de la FCSF

Tous ces thèmes bénéficient au niveau régional d'une diversité et d'une densité significatives, en même temps qu'ils y trouvent un niveau de partenariat approprié.

L'AG 2009 de l'URECSO s'est tenue le 13 mai 2009 à Melle, avec une délégation charentaise constituée de Isabelle Godillon, Daniel Marteau, Patrick Boilet, Eric Van Malderen, Marie-Christine Mathieu, Michel Vaudon, Alain Dionneau.

2) AU PLAN NATIONAL

La FCSF a poursuivi la diversité de ses missions pour l'animation et le développement du réseau national, et poursuivi ses coopérations avec les partenaires publics et institutionnels nationaux. Dégageons quelques éléments marquants de cette année 2009 :

- Le prolongement de la campagne nationale sur l'Animation globale par une démarche de développement des pactes de coopération dans les territoires, mais aussi par des contacts avec l'Association des Maires de France et l'Association des Départements de France.
- Le renouvellement de la convention quadriennale 2009-2012 CNAF-FCSF qui prévoit un travail en commun entre la CNAF et la FCSF sur :
 - une recherche-action sur l'impact des pratiques participatives des Centres sociaux
 - la mise en place d'un observatoire des Centres sociaux
 - l'évaluation des Centres sociaux (production d'un nouvel outil)
- L'engagement d'une réflexion ou l'élaboration d'un positionnement politique de notre réseau sur plusieurs préoccupations nationales d'actualité :
 - Un positionnement politique dans le contexte de crise économique
 - Un positionnement politique dans le débat sur l'identité nationale
 - Une réflexion avec la CNAF et Maire-Conseils concernant les marchés publics
- La signature d'une convention avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) déclinée avec les CRAM dans quelques régions expérimentales, dont Poitou-Charentes avec l'URECSO. Et la réalisation d'un petit déjeuner parlementaire le 21 janvier 2010 sur le thème « Centres sociaux et vieillissement ».
- La participation au travail d'un groupe national « Précarité en milieu rural » mis en place à l'initiative conjointe de la CCMSA et de la FNARS. Pour cette démarche le CA national a mis en place un groupe de travail « Centres sociaux en milieu rural ».
- La 2ème édition des JPAG (Journées Professionnelles de l'Animation Globale) a eu lieu fin Septembre 2009 à Lille. Elle a réunit près de 300 participants et la plupart des régions étaient représentées. L'évaluation a mis en évidence une appréciation très positive.
- La FCSF a interpellé, avec d'autres organisations nationales, le Secrétariat d'Etat à la famille, sur le projet de décret relatif aux établissements d'accueil collectif du jeune enfant. Celui-ci comprenant beaucoup d'allègements susceptibles de mettre en péril la qualité de l'accueil des enfants et de leurs familles.

Un séminaire inter fédéral organisé les 12, 13 et 14 mars à Annecy a réuni les Présidents et cadres des Fédérations locales pour travailler sur l'évolution de notre fédéralisme, et sur le développement de notre communication en réseau.

IV. LES ACTEURS ET LES PARTENAIRES DE NOTRE FEDERATION

1) LES MEMBRES ACTIFS DE LA FEDERATION

Dans les suites de l'AG 2009, le Conseil d'Administration Fédéral s'est constitué de :

Centre Social et Culturel du Pays de Chalais

- Mireille LABUSSIÈRE
- Christiane DUMORA
- Roselyne LASNIER
- Frédéric MOREAU

Centre Social et Culturel du Confolentais

- Béatrice CRABOS-CHENILLEAU
- Isabelle GODILLON
- Nathalie HILLY
- Patrick BOILET

Centre Socioculturel et Sportif de Sillac, Grande Garenne, Frégeneuil

- Sylvie BARRET
- Joachim NADAL
-
-

Centre Social les Alliers

- Jackline LOZIER
- Marc PRUNIER
- Monique BONCENNE
- Michel VAUDON

Centre Social Culturel et Sportif de Roumazières-Loubert

- Simone DEPIE
- Alain DUJONCQUOY
- Jacques BAUDRANT
- Lionel VERSIER

Centre Social et Culturel du Ruffecois

- Franck PETIT
- Albert SAINT-LOUIS
- Jacqueline ABRAHAM / Marie-Christine MATHIEU
- Christian FONTAINE

Centre Social du Barbezilien

- François GUILLET
- Pierre DELAHAYE
- Guylaine RENAUD GRETEAU
- Bruno PARENT

Centre Social Culturel et Sportif de Basseau

- Alain MORANGE
- Daniel MARTEAU
- François DOURY
-

Centre Social Le Chemin du Hérisson

- Jean-Luc LASSOUDIÈRE
- Marcelle FOUILLEN
- Marika CHATEAU
- Elise GERAUD

Centre Social du Pays Manslois

- Josette HERBET
- Claude GALOIS
- Eric VAN MALDEREN
-

Centre Social MJC St Michel

- Bernard MAGNANT
- Michel CHAVAGNE
- Pierrette VICARD / Pierrette GANGLÉTAS
- François MORAND

Le Bureau Fédéral était composé de cinq membres

- Isabelle GODILLON, Présidente
- Albert SAINT-LOUIS, Trésorier
- Sylvie BARRET, Secrétaire
- Michel CHAVAGNE, Membre
- Christian FONTAINE, Membre

Les Délégations fédérales à l'Union régionale

- URECSCO CA : Daniel MARTEAU, Isabelle GODILLON, (+ Bureau régional)
Eric VANMALDEREN, 1 poste non pourvu.
- URECSCO Commission Formation : Christian FONTAINE, Patrick BOILET
- URECSCO Commission Discriminations : Nouar CHERIF, Damien PAGEAUD
- URECSCO Commission Vieillesse : Yvon RAVAUX.

2) LES PARTENAIRES DE LA FEDERATION

La CAF de la Charente

Le Conseil Général de la Charente (Action sociale territoriale et gérontologique)

La Préfecture de la Charente, la DDJS et la DDASS

Le Conseil régional Poitou-Charentes

Les FRANCAS (Base d'accueil, Formation Accompagnement Scolarité)

Mais la perspective de l'engagement de notre réseau sur les questions du vieillissement a aussi donné lieu à des premiers contacts avec quelques nouveaux partenaires potentiels tels que la MSA et la CPAM Charente ou encore le CIDFF.

La maîtrise d'ouvrage de la Mission Formation linguistique était portée par :

- OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
- ANAEM : Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations
- ACSE : Agence pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances

A l'issue de cette mission, la Fédération des Centres Sociaux de Charente tient à remercier tout particulièrement les organismes de formation qui ont été ses partenaires pédagogiques, et tous les Centres socioculturels du réseau régional qui ont soutenu son action.

3) LES PROFESSIONNELS DE LA FEDERATION

La fonction fédérale de base

- Alain DIONNEAU, Délégué fédéral (mis à disposition par URECSO sur 50% ETP)
- Hervé BOUCHE / Sandrine DUPUIS, Comptables (mis à disposition par CSC Ruffec)
- Angélique THIERS Assistante Fédérale (50% Fédération + 50% Missions régionales)
- Joëlle MENARD, Agent de services (15% ETP)

La Mission Intégration et Formation linguistique

- Xavier THIOLLET, Coordinateur régional et évaluateur référent 16 et 79 (80% ETP)
- Alzbetka VALKOVA, Evaluatrice référente 86 et plates-formes d'accueil (80% ETP)
- Françoise HAMON, Evaluatrice référente 17 (25% ETP)
- Isabelle CLAUDAUD, Secrétariat de la mission (40% ETP)

Les licenciements économiques de ces 4 salariés se sont réalisés de février à avril 2010, en fonction de leur ancienneté dans le poste.



Rapport

financier

Commentaire Financier

Le compte de résultat :

Le compte de résultat au 31 décembre 2009 est marqué par une moindre rémunération des services liés aux prestations de la mission Linguistique (- 12 945 € par rapport au budget prévisionnel 2009). Par contre, les subventions d'exploitation ont augmenté grâce notamment à la mission pour l'Accès aux droits (+ 11 500 €).

Les charges d'exploitation ont également baissé au niveau des achats, ce qui démontre une gestion rigoureuse de l'Association lorsqu'elle a été confrontée à la baisse des produits prévisionnels des prestations de la mission Linguistique.

L'augmentation des charges externes et autres services extérieurs est liée au 20^{ème} anniversaire de la Fédération qui a eu un coût approximatif de 6.700 € pour environ 3.500 € de participations.

Les charges de salaires ont augmenté du fait de la requalification des salariés courant 2009, mais ceci est atténué par la régularisation des charges sociales opérée en fin de l'exercice (régularisation des comptes de tiers URSSAF, ASSEDIC, Retraites...)

Le résultat de l'exercice est légèrement excédentaire à + 22 €.

Remarque : quelques écarts importants avec le BP s'expliquent à cause d'un changement d'imputation : changement de méthode lié au changement d'intervenant comptable (comme le poste frais de conseil et d'assemblée pratiquement vide, imputés autrement...).

Le Bilan :

Mouvements des immobilisations :

En ce qui concerne le bilan, au niveau de l'actif immobilisé, le bilan s'enrichit avec l'acquisition de nouveaux ordinateurs et de téléphones pour renouveler le matériel précédent. Il n'y a pas eu de cession de matériel mais des mises au rebut.

Les créances sont en baisse grâce au remboursement total du prêt FSH (ce qui n'influe pas sur les fondamentaux du bilan puisque le prêt FSH était inscrit également au passif au niveau des dettes). Les produits à recevoir représentent 27 % du budget de fonctionnement et sont moindre par rapport à l'exercice. En effet, la Subvention CAF de fonctionnement a été perçue beaucoup plus tôt sur l'exercice.

Au passif, les fonds associatifs sont marqués par le léger excédent (+ 22 €) et le commencement de l'amortissement de la subvention d'investissement. En effet, une subvention d'investissement s'amortit de la même façon que le matériel à laquelle elle est destinée. Cette subvention est depuis plusieurs années au bilan de la fédération, et elle a été assimilée au renouvellement des biens informatiques amortis sur 3 ans.

Les dettes sont en forte baisse de part le remboursement total du FSH et celles des dépenses restant à payer au 31 décembre 2009. Ce qui montre un fond de roulement sensiblement égal à celui de l'année précédente : 34 709 € en 2009 pour 35 445 € en 2008 soit 49,94 jours de fonctionnement.

En résumé, au bilan, les modifications importantes sont au niveau de :

La disparition du prêt FSH	- 34 662 €
La baisse des subventions à recevoir	- 17 620 €
La hausse de la trésorerie	+ 11 171€
Soit un écart de	- 41 111 €

CONCLUSION

Au final avec un résultat très légèrement excédentaire, une trésorerie en hausse, des dettes à court terme constantes et un fond de roulement constant, la situation financière de la Fédération est satisfaisante même si un fond de roulement à 90 jours serait souhaitable.

—

Rapport Orientation

Comme chacun d'entre vous s'en est certainement rendu compte, la crise actuelle n'est pas seulement une crise financière ou économique. Elle a une incidence directe sur le système de valeurs de la société française qui se transforme imperceptiblement. Les pertes de repères, les défauts de confiance en notre fonctionnement institutionnel et en notre démocratie sont facilement exprimées. Mais, plus insidieusement, des régressions individuelles, collectives même, apparaissent engendrant de l'agressivité, du rejet de l'autre et du repli sur soi.

Les effets de cette crise se combinent aux impacts de la politique de décentralisation des services de l'Etat et de la Réforme Générale des Politiques Publiques. Nous évoluons d'une universalité des droits sur le territoire de la République vers une territorialisation des droits, point qui se vérifie au moins dans les politiques sociales.

Je suis convaincue aujourd'hui plus que jamais que le projet Centre social est un outil pertinent. Il permet de transformer des situations de dépendance individuelle ou même collective en dynamiques favorisant le développement des personnes, des familles et donc des territoires. Ce type de structure développe des principes de fonctionnement exigeants qui font appel aux ressources des habitants du territoire en les valorisant. C'est ainsi qu'il est possible de réfléchir puis de mettre en œuvre un projet d'intérêt général avec leur participation.

Pour cette raison, nos associations porteuses de Centres Sociaux doivent constamment être innovantes, créatives, ouvertes à des projets innovants pour répondre à l'évolution des besoins des habitants des territoires. Mais pour s'exercer pleinement cette ambition ne peut reposer sur les seuls appuis ponctuels à des projets, elle nécessite une ressource structurelle stable

Bien sur, notre ancrage dans l'Education Populaire et notre volonté de partage et d'échange au sein de ce mouvement ne peuvent être contestés, de même que la spécificité de notre fédéralisme des centres Sociaux se doit d'être reconnue par tous.

Au delà de ce positionnement politique qu'il nous semble indispensable de répéter et de porter, l'année 2010 est le temps de la réflexion sur la structuration de notre appareil fédéral. Pour l'instant, le budget prévisionnel et la situation comptable n'en font pas une nécessité. Mais, il nous faut anticiper et cette question doit désormais être présente à nos esprits.

Vous comprenez aisément l'absolue nécessité dans laquelle nous sommes de consolider nos partenariats de financement. Les Centres sociaux sont soumis aux mêmes préoccupations. C'est pourquoi la Fédération des Centres Sociaux de France poursuit un travail de communication autour des pactes de coopération. Ce type de conventions associe plusieurs partenaires qui s'engagent sur plusieurs années pour financer la fonction d'animation globale du projet Centre social.

Dans un même temps, un chantier est lancé autour de la communication numérique. La FCSF propose un travail à tous les niveaux : local, départemental, régional et national. Le souhait est de décliner une communication à partir des actions vécues dans les Centres sociaux puisque c'est l'essence même de notre réseau.

L'Union Régionale des Fédérations de Centres Sociaux du Poitou-Charentes est porteuse, comme 5 autres régions françaises, d'une expérimentation nationale autour du « Bien vieillir ». En 2010, une phase d'état des lieux va être réalisée en préalable à des propositions d'expérimentation. En ce qui concerne l'URECSO, les Centres sociaux du Poitou-Charentes ont montré leur volonté de se structurer à l'échelon régional en acceptant de verser une cotisation régionale.

La Réforme Générale des Politiques Publiques est désormais entrée dans une phase de mise en œuvre depuis le 01 janvier 2010. Elle a entraîné de nombreux bouleversements notamment au niveau des interlocuteurs départementaux et régionaux. La réactivité des services de l'Etat est quelque peu ralentie puisque que cette réforme consiste en une reconcentration de ses services sur les territoires. Elle va sans doute être suivie d'une réforme des collectivités territoriales qui s'annonce comme un nouveau chamboulement de nos repères.

Au niveau de la Charente, les Centres sociaux connaissent eux aussi des bouleversements en interne avec des départs récents ou prochains de plusieurs directeurs. Certes, les Centres ne se réduisent pas à la fonction de direction, mais il est impossible de nier leur rôle essentiel, difficile, pour le montage de dossiers toujours plus nombreux et complexes, la gestion des ressources humaines ou la gestion financière. Mais surtout, les directeurs ont la responsabilité d'accompagner les dirigeants associatifs pour maintenir le cap du projet, ou encore d'accompagner l'équipe des professionnels pour préparer les usagers à devenir des acteurs, et mettre en œuvre les conditions de la participation des bénévoles aux responsabilités associatives.

Notre Fédération se doit d'apporter une aide aux structures qui nous en feront la demande pour des recrutements, des passages de témoin, des élaborations de contrat de projet. Le Délégué départemental est présent pour écouter les Directeurs, les conseiller, les aider à prendre du recul afin de faire face à des situations complexes et nouvelles.

Après avoir travaillé sur le projet fédéral, avoir célébré notre XXIème anniversaire, il nous a paru important de remettre sur la pile de nos travaux la démarche adhésion-reconnaissance. Rappelons qu'il s'agit d'un échange entre chaque Centre adhérent et la Fédération. Ce moment d'expressions réciproques permet aux administrateurs des Centres de revisiter les enjeux de l'adhésion à un réseau. La Fédération a besoin de les entendre et d'exprimer à son tour les exigences collectives de l'adhésion au réseau fédéral. Il nous semble indispensable qu'un tel échange existe périodiquement afin de réactualiser nos attentes réciproques.

Ces échanges, que nous impulserons très rapidement, constitueront les prémices d'un travail de concertation qui se déroulera cette fois à un échelon territorial. Ces temps permettront d'anticiper la mise en œuvre de la réforme des collectivités territoriales en facilitant la réactivité des Centres sociaux et en consolidant les liens entre structures voisines. Nous devons impérativement ne pas nous laisser enfermer dans des logiques de repli. Plus que jamais, faire réseau doit être synonyme de partage et de « faire ensemble ».

Telles sont nos propositions d'actions pour les prochains mois de l'année 2010.